



attac

# Le Courriel d'information

n°360 – Vendredi 06 septembre 2002

## SPECIAL JO'BURG 3

**Spécial Jo'burg 1** Vous retrouverez le premier numéro spécial dans le Grain de sable 356 : Des juges de haut niveau pour renforcer la mise en application de la loi sur l'environnement (Par Service d'information sur l'environnement) - Le "Développement Durable" et la Pantomime Public-Privé (Par Corporate Europe Observatory) - Un Sommet mal parti (Par Gérard Surdez) - De Río à Johannesburg (Par ECHLA)

**Spécial Jo'burg 2** Vous retrouverez le deuxième numéro spécial dans le Grain de sable 358 : Sommet de la Terre ou Salon commercial? (Par Friends of the Earth) - S.O.S. (Par Eduardo Galeano) - Pas de développement durable sans redistribution des terres (Par Bérangère Cagnat) - Le Sommet mondial du développement durable (Par Agnès Sinai) - Pour les syndicats, trois piliers pour un développement durable (Par Lucien Royer) - A l'ombre de Doha (Par Gérard Surdez)

### Dans ce numéro

#### 1. Les syndicats des banques demandent la taxe Tobin (Par UNI)

La résolution présentée et défendue par Bernard Dufil, secrétaire général de la Fédération CFDT Banques pour l'instauration d'une Taxe Tobin a été adoptée par la Conférence mondiale des syndicats banques et assurances (UNI) à laquelle participaient 77 syndicats issus de 43 pays. Reste maintenant à sensibiliser et mobiliser tous les syndicats du secteur bancaire en faveur de cette taxe, un travail qui s'appuiera sur la campagne mondiale que l'Uni lancera le 12 octobre prochain.

#### 2. Les dessous d'un sommet (Par Gérard Surdez)

Cet extrait de "Position et Rôle Officiel de la République d'Afrique du Sud dans la promotion de l'OMC" publié par Alternative Information and Development Center (AIDC) peut peut-être expliquer pourquoi la République d'Afrique du Sud fut choisie pour la tenue du Sommet Mondial. Etait-ce le pays pauvre le plus approprié pour traiter du Développement Durable ?

#### 3. A qui appartient l'eau ? A Suez, à Vivendi, à RWE, à vous, ou à moi ? (Par Mort Rosenblum)

A peine remarqué il y a encore quelques années, le sujet de la privatisation de l'eau est probablement un problème majeur abordé lors du Sommet mondial des Nations Unies sur le développement durable qui débute ce lundi à Johannesburg en Afrique du Sud.

#### 4. Impunité pour les multinationales (Par Anne Marchand)

Nombreuses étaient les Ong à espérer de ce Sommet de la Terre une avancée en terme de responsabilité des entreprises. Mais si le Plan d'action, adopté par les chefs d'Etat et de gouvernements, reprend effectivement l'expression, l'avancée est fort timide. Loin, très loin, de la revendication portée notamment par les Amis de la terre qui demandait la mise en place d'un cadre international juridiquement contraignant sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

#### 5. Non au sommet de la soumission

Nous, citoyennes et citoyens, représentant plusieurs organisations membres de la Coalition mondiale contre la privatisation et la marchandisation de l'eau, avons vécu cette semaine une expérience amère.

#### 6. Un monde durable est possible, nécessaire et urgent (par Forum parlementaire mondial)

Voici pourquoi nous, membres du Forum parlementaire mondial, proposons 10 demandes pour Rio + 10 que nous défendrons et que nous soutiendrons dans notre travail parlementaire. (Contact: [parlint-secretariat@ras.eu.org](mailto:parlint-secretariat@ras.eu.org)) La déclaration a été préparée par le Réseau parlementaire international initié à Porto Alegre. Les signataires ne sont pas nécessairement membres de ce réseau. Des signatures continuent à arriver. La coordination de cette initiative est assurée du Parlement européen. Déjà plus de 300 signataires.)

#### 7. Vous avez rendez-vous avec ATTAC



attac

## Les syndicats des banques demandent la taxe Tobin

Par UNI

Résolution relative à l'institution d'une taxe internationale sur les opérations en devises (Taxe Tobin)

1. Les économies nationales, en fait l'économie mondiale dans son ensemble, sont prises en otage par des accès de spéculation fébrile sur les devises.

2. Selon l'enquête réalisée en avril 2001 par la Banque des Règlements internationaux (BRI), le volume global des opérations quotidiennes sur devises était estimé à environ 1 200 milliards de dollars des Etats-Unis. Sur ce montant, environ 387 milliards de dollars portaient sur des transactions au comptant. Il s'agit de conversions monétaires au prix courant pour délivrance "immédiate" (le règlement se fait généralement dans les deux jours). La durée courte de la plupart des transactions révèle la nature spéculative de la majeure partie de ce chiffre d'affaires. Les statistiques de la BRI montrent que 80% environ de toutes les opérations sur devises concernent des "allers et retours" (achat suivi d'une revente) sur sept jours ou moins, et plus de 40% sur deux jours ou moins. Ainsi, on estime que 80-90% de toutes les opérations sur devises n'ont pas de lien direct avec un utilisateur final qui demanderait des devises étrangères pour régler le paiement d'un bien ou d'un service. Elles sont destinées, au contraire, à profiter de petits écarts sur les taux d'intérêt entre les pays ou de variations escomptées des taux de change.

3. Il s'ensuit que d'énormes sommes d'argent, largement incontrôlées (et non imposées), se déplacent dans le monde à la recherche du rendement le plus élevé dans le laps de temps le plus court. Leur potentiel perturbateur est également énorme.

4. La volatilité du taux de change peut désorganiser complètement la négociation collective. Notamment dans les secteurs qui sont plus exposés à la concurrence étrangère, où l'augmentation convenue collectivement des salaires réels et des prestations suit généralement l'inflation et les gains de productivité. De cette manière, les entreprises restent compétitives et les emplois sont maintenus. Cependant, des accords calculés avec soin peuvent se trouver perturbés par une fluctuation soudaine du taux de change dans un pays. Une augmentation brutale de ce taux rend les exportations moins

concurrentielles, et provoque de ce fait des pertes d'emploi, tandis qu'un fléchissement brusque fait grimper les prix des produits importés, ce qui a pour effet de remettre en question les hausses salariales convenues. En somme, la volatilité du taux de change complique la négociation collective en ébranlant les hypothèses sur lesquelles se fondent les accords contractuels.

5. Les grandes crises monétaires, comme celles qui ont frappé le Mexique en 1994-95, l'Asie en 1997, la Russie en 1998, et maintenant l'Argentine, provoquent une perturbation économique et sociale, et appauvrissent notamment beaucoup de monde dans les pays en développement. C'est pourquoi, ces crises ont tendance à se propager des économies faibles vers des économies plus fortes, pour l'unique raison qu'elles sont très étroitement liées aux pays qui éprouvent des difficultés économiques. La crise financière peut se calmer assez rapidement si les gouvernements et les banques centrales prennent rapidement les mesures indispensables, capables de redonner confiance aux spéculateurs. Il s'agit de mesures telles que le ralentissement de l'économie (avec des pertes massives d'emplois) et des coupes dans les services de santé, d'éducation et autres services publics. Mais toutes ces mesures causent des dégâts durables au tissu économique et social d'un pays, quand les gains de développement réalisés au cours des années se trouvent balayés en quelques semaines.

6. James Tobin, lauréat du prix Nobel, a proposé l'institution d'une taxe modeste, internationalement uniforme, qui frapperait chaque conversion de monnaie: le taux le plus souvent proposé se monte à 0,1% de la valeur de chaque opération commerciale. Tobin a déclaré que la taxe devrait être prélevée sur les transactions au comptant. En rendant les transactions monétaires plus coûteuses, une taxe de cette nature découragerait la spéculation sur les devises (achat et vente à court terme de monnaies), et réduirait d'autant la volatilité du taux de change. Elle améliorerait aussi l'autonomie des banques centrales et des gouvernements nationaux pour déterminer leur politique économique et monétaire. De cette façon, dans les pays souffrant d'une croissance économique insuffisante, les autorités pourraient, par des baisses judicieuses de taux d'intérêt, encourager un développement du crédit favorisant la création d'emplois stables, le déploiement des nouvelles technologies et la formation des travailleurs. Finalement, la taxe produirait un revenu qui pourrait servir à faire face aux défis mondiaux, comme la lutte contre la pauvreté.



attac

Cependant, cette taxe serait principalement destinée à décourager la spéculation, et non à produire un revenu. Un compromis doit être manifestement trouvé entre ces deux fonctions: plus la taxe sera efficace pour décourager la spéculation sur les monnaies, moins elle produira de revenu.

7. L'introduction d'une taxe Tobin constitue depuis longtemps une revendication du mouvement syndical international. Le dernier Congrès mondial d'UNI, en septembre 2001 à Berlin, l'a fortement réaffirmé. La taxe n'est pas la panacée qui permet de résoudre tous les problèmes du système financier international, mais elle représente plutôt l'un des éléments d'une série de mesures indispensables pour stabiliser les marchés des devises, ce qui est nécessaire pour obtenir une croissance plus stable et une meilleure sécurité de l'emploi.

8. UNI-Finance demande à la communauté internationale d'assurer le contrôle et la gestion du marché au niveau planétaire, et notamment des marchés financiers, dans le cadre des institutions et organisations financières internationales. L'objectif doit être de reprendre la maîtrise des marchés financiers visant à faciliter l'investissement productif à long terme. L'application d'une taxe internationale sur les opérations sur devises constituera un important moyen d'atteindre cet objectif.

Article publié en collaboration avec le site de la CFDT Banques <http://www.cfdt-banques.fr>

### Les dessous d'un sommet

Par Gérard Surdez

La Coalition Eco Equity, a fermement condamné les dispositions sur le commerce et la mondialisation contenues dans le projet actuel de Plan d'Action. Dans une lettre du 30 Août envoyée à tous les Ministres, elle a en outre annoncé qu'elle ne participerait pas aux négociations en cette matière tant qu'elles ne seront pas présentées dans un cadre pouvant déboucher sur le développement durable"

Malgré la demande de l'UE pour que les négociations passent au niveau ministériel, les discussions ont continué dans le groupe de contact. Loin de résoudre les problèmes, les négociations se sont enfoncées encore davantage dans la mesure où les délégations ajoutaient plus de provisions et de textes entre suspens. Certains, dont les USA, ont critiqué la demande de

l'UE; d'autres estiment qu'elle constitue un effort pour faire avancer le débat.

Des représentants de la société civile ont mis en garde contre un texte appelant à la suppression des subventions qui dénature le commerce en faisant remarquer que des subventions pourraient être bénéfiques sur le plan social et environnemental.

De même ils ont mis en garde contre un texte exigeant que les pays "réduisent ou suppriment... tous les obstacles tarifaires et non tarifaires", car cela viserait toute une panoplie de mesures intérieures destinées à favoriser le développement, à protéger l'environnement et à sauvegarder la santé, éléments essentiels des systèmes de régulation nationaux aussi bien dans les PED que dans les pays développés.

Les délégués n'ont pas pu non plus avancer sur l'évaluation des conséquences de la soutenabilité telle que proposée par l'UE. Les PED ont déclaré que ce concept n'était pas encore suffisamment bien défini.

Que vient faire l'Afrique du Sud dans cette galère?

Cet extrait de "Position et Rôle Officiel de la République d'Afrique du Sud dans la promotion de l'OMC" publié par Alternative Information and Development Center (AIDC) peut peut-être expliquer pourquoi la République d'Afrique du Sud fut choisie pour la tenue du Sommet Mondial. Etait-ce le pays pauvre le plus approprié pour traiter du Développement Durable ?

"La République d'Afrique du Sud a pris le rôle de leader et on la considère en mesure de représenter aux mieux les intérêts des PED de l'hémisphère sud" (le Département du Commerce et d'Industrie, DCI, 2000). Ce rôle présumé de "leader" et de meilleur défenseur des intérêts des PED est tout à fait discutable; on peut se demander si elle les poursuit en Afrique du Sud même. De façon enthousiaste, le DCI indiquait que la République d'Afrique du Sud serait un des piliers du future round de l'OMC qu'elle joua effectivement à Doha. On retrouva ces assertions dans les médias tout au long de 2001 : "La République d'Afrique du Sud conduit la charge pour les PED" (Financial Mail de Johannesburg) en grande partie à usage interne pour convaincre la public, largement non informé, du "rôle positif" de la République d'Afrique du Sud. Cela avait aussi pour but de maintenir pression et persuasion sur les autres PED, notamment d'Afrique. Mais cela était également destiné à usage externe vers le Nord. Il fallait que,



attac

émergeant des limbes à l'OMC, la République d'Afrique du Sud soit considérée par les grandes puissances comme "un pont entre PED et pays développés" comme elle le proclamait. Par contraste, les autres PED, selon son Ministre du Commerce, "présentaient leur position de façon extrêmement simpliste, qui allait rarement au delà de cela"

La République d'Afrique du Sud a choisi de ne pas rejoindre le Groupe de pays ayant une vision identique (Like Minded Group, LMG) constitué par les PED actifs à l'OMC, y compris des pays africains comme le Kenya, l'Ouganda ou la Tanzanie, sans parler de Cuba, du Pakistan, de l'Inde, de la Malaisie ou de l'Indonésie. Ce sont eux qui se sont le plus opposés à l'inclusion de nouveaux sujets à Doha et à l'ouverture d'un nouveau round.. Le LMG a présenté à l'OMC une série de documents et de propositions sur nombre de problèmes cruciaux qui affectent négativement les PED mais que les Grands ignorent systématiquement et cherchent à maintenir hors du champ des débats de l'OMC :

La position la plus commune adoptée par les PED porte sur l'importance vitale de l'unité et de la coopération entre eux pour contrer le pouvoir et les pressions des pays plus développés.. La République d'Afrique du Sud s'en est tenu éloignée. Beaucoup de PED, notamment en Afrique, ont fait des commentaires peu amènes sur la position de la République d'Afrique du Sud, qui tout en gardant ses distances avec les PED se montra prête à s'engager activement avec les gouvernements des pays plus puissants.. Dans ses rapports avec les autres pays africains, la RAS a uniquement fait référence au "programme fondamental pour le développement" en évitant soigneusement l'usage du terme "round" en vue de les désarmer et de les gagner à sa cause.

Pour la République d'Afrique du Sud, les PED qui comptent sont des pays comme le Brésil, le Chili, l'Inde ou la Chine. Mais ce dernier pays pourrait, dans les années à venir, offrir son soutien aux PED qui résistent à de nombreux sujets à l'OMC. Le Brésil et le Chili pourraient être plus proches de la République d'Afrique du Sud. Mais le "programme aménageable" que le Brésil y soutient semble exclure quelques nouveaux sujets que la République d'Afrique du Sud se prépare à aborder. Et contrairement aux délégués sud africains, les Brésiliens se sont déclarés choqués par les manipulations et les pressions dont on a fait preuve à l'égard des pays africains pendant la Conférence Ministérielle de Doha.

L'Inde, dont le "recrutement" avait été spécialement envisagé par les Ministres du Commerce de la République d'Afrique du Sud, du Royaume-Uni et Mike Moore, a conservé une attitude indépendante distincte. Contrairement à la République d'Afrique du Sud qui ne voit dans l'OMC qu'un "système reposant sur des règles" essentiel pour le monde, l'Inde le critique comme un "système reposant sur la puissance".

Contrairement à ces différents points de vue critiques, celui de la République d'Afrique du Sud était que "le projet de texte [pour la Déclaration finale de Doha] était bien rédigé, de façon équilibrée, pour tenir compte des intérêts de l'ensemble des membres et qu'il fournissait une bonne base de négociation à Doha".

Sa position officielle sur l'OMC était explicitement "de renforcer les règles multilatérales et d'en étendre les disciplines à de nouvelles formes de commerce reconnaissant la nature d'intégration de l'économie globale qui progressait et la nécessité de contrôler un marché mondial globalisé". M.Moore apprécia son "très utile leadership" en Afrique

Avant, pendant et après Doha, la République d'Afrique du Sud a, de façon continue, fait planer la menace qu'à moins que les PED d'Afrique ou d'ailleurs se plient aux exigences des pays riches, l'OMC s'en trouverait affaiblie et qu'un super pouvoir politique sans contrôle en sortirait. Pour les amener à se plier aux exigences des nations développées alors que l'échec de la Conférence paraissait probable, son Ministre du Commerce, leur fit savoir qu'ils n'avaient d'autre choix que d'accepter le texte qui était "le meilleur résultat qu'ils pouvaient en attendre dans ces conditions". Beaucoup de ses interlocuteurs étaient très en colère contre cette attitude, allant jusqu'à demander qui il représentait et les intérêts de qui il se faisait l'avocat. En République d'Afrique du Sud, le résultat de Doha fut présenté comme une grande victoire pour l'Afrique et une "réalisation fantastique". Le Ministère du commerce sud-africain a présenté la position minimaliste des pays développés face aux compromis imposés aux PED comme s'ils s'agissait "d'avantages" pour ces derniers et les formulations de marchandages ou les tactiques évasives des pays riches comme des "concessions".

Concernant ce qu'on a appelé les sujets de Singapour que l'UE a réussi à introduire dans le programme post-Doha, la République d'Afrique du Sud estime que d'ici le 5e Conférence [ de Cancun en 2003], les Etats membres pourront "mener une étude plus approfondie sur les éléments



attac

essentiels" en ces matières en les accompagnant d'un "programme de coopération technique plus élaboré pour les PED". La déclaration de la Société Civile Internationale (9/12/2001) rappelait que l'élaboration de tels moyens "réduit et rend insignifiantes les préoccupations pour un développement substantiel en le présentant comme une simple affaire d'assistance technique". Jusqu'ici cette assistance technique en Afrique a surtout consisté à faire connaître le contenu des accords de l'OMC et à donner des instructions sur la façon de les appliquer. 60 % des ressources de la CNUCED destinées à l'assistance technique iront aux politiques de concurrence, d'investissements et à la facilitation du commerce, passant avant les sujets prioritaires définis par et pour les PED.

Concernant l'environnement, sujet très sensible pour la plupart des PED, la République d'Afrique du Sud présente comme un avantage pour les PED que l'UE devrait accepter les négociations sur ce sujet uniquement dans les limites d'une "clarification des relations" entre les règles de l'OMC et les nombreux Accords Multilatéraux sur l'Environnement existants. (AME). Elle présente aussi comme un avantage "la réduction ou l'élimination des obstacles tarifaires et non tarifaires sur les biens et services environnementaux" [Des manifestations devaient être organisées en Mars 2001 à Johannesburg pour demander l'annulation de la vente de l'eau par Suez qui n'a révélé aucun plan pour étendre l'eau courante aux quartiers pauvres. "Tous ce qu'ils ont dit c'est qu'ils allaient améliorer le service" (SAMWU)]. On retrouve ce secteur "environnemental" dans les demandes adressées par l'UE à la République d'Afrique du Sud avant le 30 Juin 2002.

Bien qu'il était très conscient, depuis quelques années, de l'opposition des pays africains à une extension de la libéralisation des Tarifs Industriels, son ministre du Commerce a accueilli l'ouverture de négociations sur ce sujet comme "une percée très importante", la compensation continuant à être, selon lui, une coopération technique pour l'Afrique et "des études pour promouvoir sa participation effective". La RSA a oublié la demande des Africains (et d'autres PED) d'être exemptés de ces libéralisations tarifaires supplémentaires tant que des études d'impact n'auraient pas été conduites, ce qui n'est pas étonnant puisque la République d'Afrique du Sud s'était énergiquement opposée à cette demande à Abuja en Septembre 2001.

En matière d'investissements, la République d'Afrique du Sud a soutenu l'introduction d'un tel

accord à l'OMC afin de rendre les termes d'investisseurs et d'investissements de l'étranger mieux définis sur le plan universel. En fait cela doit servir à promouvoir les droits des investisseurs étrangers dans les PED (et en Afrique, cela veut aussi dire les investisseurs sud-africains !).

On se souviendra que c'est lors d'une visite en République d'Afrique du Sud que Mike Moore, le DG de l'OMC, proclama qu'à Doha "on convint que le développement est commerce et le commerce développement".

Avec les ressources financières internationales considérables qui sont allouées au "processus éducatif" en Afrique, cette propagande sur le rôle de la République d'Afrique du Sud est en train de préparer le terrain aux universités sud-africaines et à d'autres de ses institutions pour jouer un rôle légal et technique d'avant-garde dans l'élaboration de capacités auprès des représentants officiels du commerce africain.

Même le Sommet Mondial sur le Développement Durable que la République d'Afrique du Sud accueille mi 2002 doit servir avant tout le système commercial mondialisé comme base du développement durable. Le NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique) s'insère, ainsi que le programme de Doha, comme la pièce maîtresse à la fois du Financement pour le Développement (de Monterrey) et du Sommet Mondial de Johannesburg.

Contact pour cet article. [Omc.marseille@attac.org](mailto:Omc.marseille@attac.org)

### **A qui appartient l'eau ? A Suez, à Vivendi, à RWE, à vous, ou à moi ?**

Par Mort Rosenblum  
Traduction. Valérie Galmard [coordinat@attac.org](mailto:coordinat@attac.org)  
traducteurs bénévoles

Dans un monde où l'eau fraîche se fait de plus en plus rare, un nouveau débat fait rage : les compagnies privées sont libres d'exploiter le pétrole, l'or noir, mais qu'en est-il de cette ressource dont la valeur est infiniment plus grande, l'or bleu ?

A elles seules, deux compagnies françaises, Suez et Vivendi Environnement, fournissent de l'eau à 230 millions de personnes sur terre, allant de villes américaines comme Atlanta à des centres urbains d'un bout à l'autre du Tiers Monde.

A peine remarqué il y a encore quelques années, le sujet de la privatisation de l'eau est



attac

probablement un problème majeur abordé lors du Sommet mondial des Nations Unies sur le développement durable qui débute ce lundi à Johannesburg en Afrique du Sud.

Ce problème pose une question faussement simple : l'eau constitue-t-elle un droit pour tout homme ou est-elle une marchandise ? "Le problème, c'est qu'elle est les deux," dit Peter Gleick du Pacific Institute de Berkeley en Californie. Chacun a le droit à une eau propre et sans danger, dit-il, mais à cause des échecs gouvernementaux, 1,1 milliard de gens n'y ont pas accès.

Une nouvelle tendance se fait jour clairement. Suez comme Vivendi attendent une croissance à deux chiffres de leur commerce de l'eau, et chacun a déjà des contrats qui se montent à plus de 10 milliards de dollars par an. Porto Rico vient juste de signer avec Suez pour la distribution de son eau.

RWE, un conglomérat allemand qui traite et commercialise des énergies, est en train d'acquérir de petites compagnies d'eau afin de défier les compagnies françaises. Des centaines d'autres sociétés privées possèdent des concessions pour pomper, traiter et distribuer de l'eau.

Même si ces compagnies ont le droit de commercialiser l'eau, non la propriété de l'eau en soi, Gleick et d'autres s'inquiètent du fait qu'une inévitable expansion du secteur privé puisse échapper à un contrôle public minimum. "La privatisation a un potentiel de croissance énorme à cause de l'absolu besoin d'eau des pays en voie de développement. Mais l'eau est trop importante pour être laissée en des mains strictement privées," déclare Gleick.

La Banque Mondiale, les agences des Nations Unies, et un certain nombre de gouvernements adhèrent à un concept qu'ils appellent PPP, partenariats public-privé. Ils encouragent les compagnies à investir fortement dans les pompes, collecteurs et autres infrastructures nécessaires à la fourniture de l'eau, en échange des profits. Dans de nombreuses grandes villes, jusqu'à la moitié de l'eau est perdue à cause de fuites et de conduites cassées. La facturation est souvent chaotique. Les services publics gérant l'eau, manquant généralement de liquidités et d'expertise, bataillent pour répondre à une demande qui s'accroît rapidement.

Suez et Vivendi font chacun remarquer des cas dans le monde où ils ont étendu le service, parfois

à des prix moindres. Les deux insistent sur le fait qu'ils vendent un service, pas de l'eau, et soulignent qu'ils opèrent sur des concessions qui doivent être renouvelées. Ils disent que de meilleurs réseaux signifient que beaucoup de gens pauvres ont maintenant accès à une eau fiable pour beaucoup moins que ce qu'ils payaient aux vendeurs itinérants.

"Nous avons l'argent et l'expertise, et nous croyons pouvoir gérer l'eau mieux que les états", disait Jacques Pétry, directeur de Ondéo, la division eau de Suez. "Nous ne sommes pas propriétaires de ces ressources. Nous les gérons et les protégeons." Pour autant, la filiale américaine De Ondéo a dû faire face à un tonnerre de protestations suite à sa reprise de la distribution de l'eau à Atlanta en 1999. Les consommateurs ont fait état de coupures inexplicables, de facturations confuses et de longs retards dans le service.

La gestion de l'eau est une affaire intimement liée à des difficultés économiques et culturelles. En 2000, un soulèvement populaire à Cochabamba, Bolivie, en montre les dangers. Les consommateurs se sont révoltés quand Bechtel a doublé le prix de l'eau. Sept personnes ont trouvé la mort au cours de ces événements et la compagnie américaine a perdu sa concession.

La militante canadienne Maude Barlow, auteur du livre *Blue Gold*, affirme clairement sa position dans son sous-titre : *Le combat pour empêcher les grandes compagnies de voler l'eau du monde*. Tout en admettant que le secteur privé a un rôle à jouer, elle affirme que l'eau doit impérativement demeurer aux mains du secteur public sans confusion aucune entre droit de l'homme et intérêts commerciaux. "En droit, ils ne peuvent pas être égaux", dit-elle.

En 2000, Barlow a rendu un hommage enthousiaste à la révolte de Cochabamba. Aujourd'hui, elle reconnaît que le réseau actuel géré par une coopérative est en ruines, sans capital ni expérience. "Pourquoi est-il possible de trouver de l'argent pour une compagnie privée et pas pour une compagnie publique ?" demande-t-elle, défendant l'idée que les agences internationales devraient aider les autorités locales dans la gestion de leur système de distribution d'eau.

D'autres militants s'inquiètent d'un possible revers de la logique de privatisation : si les compagnies font de l'argent en fournissant de l'eau, leur motivation ne sera-t-elle pas de vendre autant



attac

que possible plutôt que de protéger une ressource rare ?

Cependant, William Cosgrove, un consultant canadien qui a participé à la rédaction du rapport World Water Vision pour une conférence sur l'environnement l'année dernière à La Hague aux Pays Bas, insiste sur le fait que la plupart des gens, y compris les dirigeants d'entreprises, sont convaincus que l'accès à l'eau est un droit fondamental. "Il y a controverse uniquement parce que ceci n'est pas pris en compte." dit-il. "Tant qu'il sera admis que les gouvernements mettent en place des cadres réglementaires et définissent des objectifs, ils peuvent utiliser au mieux l'eau dont ils disposent."

Les dirigeants de Suez et Vivendi sont d'accord. Un porte-parole de Suez, Jean-Luc Trancart, qui a une longue expérience de la gestion de l'eau en France, argue du fait que les compagnies privées répondent à un besoin vital. Il a déclaré : "Je dis toujours aux activistes qui veulent nous causer du tort, qu'ils devraient plutôt faire en sorte que le secteur public fonctionne mieux."

Pierre Victoria, directeur des relations publiques chez Vivendi, affirme que le gouvernement doit endosser un rôle de régulateur et que la gestion privée ne peut qu'échouer si les gens ne reçoivent pas un meilleur service à prix juste.

Gleick du Pacific Institute pense qu'à long terme, il est probable que les compagnies privées ne seront plus les moteurs du secteur. Déjà, de grandes villes américaines y réfléchissent à deux fois avant de privatiser. "Si les exemples édifiants tels qu'Atlanta ne s'améliorent pas, les choses ralentiront vite", prévoit Gleick.

De plus, les possibilités commerciales sont limitées dans les pays dépourvus de compagnies publiques solides. Ils cueilleront les fruits des branches basses : le système municipal déjà existant en manque d'argent ou d'expertise et fournissant les classes sociales moyennes ou élevées", dit Gleick. "Les pauvres sont toujours laissés de côté".

Mort Rosenblum

Contact pour cet article. [editor@waterindustry.org](mailto:editor@waterindustry.org)  
<http://www.waterindustry.org/>

## Impunité pour les multinationales

Par Anne Marchand. Apress

Très présentes à Johannesburg, principaux sponsors du sommet, les multinationales n'ont eu de cesse de démontrer leur volonté de contribuer

à une planète écologiquement, économiquement et socialement viable et durable, avec force conférences, interventions et visites sur le terrain. Absolument omni-présentes dans cette jeune démocratie qui passe sans transition d'un régime d'apartheid au libéralisme le plus offensif, elles affichent leurs enseignes au fronton du Sommet de la Terre mais aussi des écoles (this school is sponsored by...Coca-cola, si, si), des centres de santé, des entreprises d'insertion, des centres culturels et aucun espace public n'y échappe.

Pas de contrainte pour les entreprises en terme de responsabilité sociale et environnementale, auront donc décidé les chefs d'Etat et de gouvernements réunis en Afrique du Sud, et pourtant. L'impact négatif des multinationales en matière d'environnement et de conditions de travail est grandissant. Surtout, il n'est l'objet d'aucun contrôle, d'aucun règlement. Pas moins d'un quart de l'activité économique de la planète est entre les mains de 200 compagnies qui n'ont d'autres comptes à rendre qu'à leurs actionnaires. Quid des populations et des Etats, des territoires où elles s'installent ? Comment peser, où se plaindre, devant quelle cour ? L'extraterritorialité de leurs activités est en effet souvent, pour ces multinationales, garantie d'immunité.

Propre au Nord, sale au Sud

A l'initiative de l'Ong Ground Work (" travail de terrain "), affiliée aux Amis de la terre, ils furent plusieurs – Malais, Américains, Mozambicains, Sud-africains...– à venir témoigner de l'impact des multinationales sur leur vie et des luttes qui sont les leurs. Les exemples furent nombreux. Retenons-en deux. Celui de cette décharge d'ordures ménagères, située au cœur d'un township. Gérée par Sita, une filiale du groupe français Suez, elle accueille en fait sans le reconnaître quantité de déchets toxiques, hospitaliers avant tout, au mépris le plus total de la sécurité des habitants, des enfants surtout qui se blessent aux seringues usagées ou s'empoisonnent.

Aux plaintes et interpellations des habitants, le discours se veut rassurant, niant tout danger. " Et ce qui est sans doute le plus impressionnant dans cette affaire, remarque Laura Morosini, des Amis de la terre/France, c'est la totale collusion entre les pouvoirs publics sud-africains et les multinationales. " Sur le site de Sita, son activité sud-africaine n'apparaît pas. Jouissant d'une très bonne réputation, cette filiale est en France associée à de nombreuses associations de défense de l'environnement sous forme de partenariats... A Sasolburg, c'est TotalElfFina qui est mise en cause. Dans cette ville de raffineries du nom de la



attac

compagnie d'essence sud-africaine Sasol, l'essence est fabriquée à base de charbon. A l'origine de la fabrication de ce diesel le plus polluant qui puisse exister au monde, la tentative du régime d'apartheid de contourner l'embargo auquel il était alors soumis et de produire son propre carburant. Près de 10 ans après l'accès de l'ANC au pouvoir, la production se poursuit au détriment de l'état de santé des populations environnantes et de l'environnement lui-même. TotalElfina détient à 50% l'une de ces raffineries. L'an dernier, une grave explosion en a paralysé quelque temps l'activité, entraînant une pénurie d'essence dans tout le pays. A 50 mètres, sont dressées les premières baraques des townships où habitent les travailleurs de Sasolburg. Habitations sous le vent, souvent couvertes de nuages en provenance de l'entreprise. "Il est alors impossible de respirer, les gens étouffent, sont pris de quintes de toux, témoigne Laura Morosini. A la pollution chronique s'ajoutent ces moments de nuages, particulièrement difficiles à vivre selon les principaux concernés." Maladies de peau, maladies respiratoires, les habitants s'organisent et s'inquiètent auprès de l'entreprise. "Vapeur d'eau", leur répond-on.

Ils mettent alors au point la "Bucket brigad", la "brigade du seau". Munis d'un seau spécialement conçu à cette fin, ils aspirent l'air incriminé au moyen d'une petite pompe et le remettent ensuite aux bons soins d'une équipe de chercheurs. Le verdict est formel : l'air est très chargé en benzène, une substance particulièrement toxique. Les habitants comptent bien ne pas en rester là et envisagent déjà de se mettre en réseau avec d'autres, comme ces communautés noires américaines, installées elles-aussi à deux pas d'usines polluantes, de créer un site et de lancer un appel international pour que soit reconnue la responsabilité des multinationales et l'impact de leurs activités sur la vie des populations du Sud.

#### L'indispensable solidarité

"Il est possible aujourd'hui d'avoir ce que l'on appelle 'des doubles standards', dénonce Laura Morosini, c'est-à-dire des règles différentes selon les pays et les territoires. A partir du moment où ces entreprises, où qu'elles soient, développent le même type d'activités, il serait normal que les règles soient propres à cette activité, à l'échelle de la planète." A défaut, qui pourra empêcher les multinationales de faire "propre" au Nord et "sale" au Sud ? Et comment peser ? Lorsqu'en Grande-Bretagne, par exemple, les consommateurs peuvent faire pression en organisant le boycott de telle ou telle marque, que peuvent faire les travailleurs du Sud en direction d'entreprises de

produits manufacturés ou pétrolières dont la production est réservée à l'export ? Les moyens ne sont pas les mêmes. En l'absence de règles internationales, les recours en justice demeureront limités aux pays où les sociétés civiles sont suffisamment organisées, où l'Etat de droit existe et où la jurisprudence peut évoluer. Ailleurs, le terrain est ouvert à toutes les prédatons, sans contrôle et sans comptes à rendre.

"Au Nigéria, un pays relativement fort économiquement, le Pnb est de 99 milliards de dollars, le chiffre d'affaires d'Exxon est de 119 milliards de dollars.

Quand les multinationales ont un chiffre d'affaires supérieur au Pnb des pays où elles s'installent, de quel rapport de force peut-on parler", interroge Laura Morosini. L'inquiétude est grande de voir les Etats peu à peu lâcher de leurs exigences et s'en remettre les yeux fermés (et les poches ouvertes) aux promesses des entreprises. A Johannesburg, l'Europe et la France ont ainsi refusé de soutenir la proposition des pays en voie de développement (ceux du groupe dit des 77) d'instaurer un cadre international sur la responsabilité des entreprises. L'Onu elle-même a entrepris depuis près d'un an de labelliser les entreprises qui prennent des engagements en matière de responsabilité sociale et environnementale. Drole de caution donnée par les représentants des Etats aux multinationales qui, par ailleurs, prennent de plus en plus de place dans les négociations internationales.

Bonne nouvelle néanmoins. Depuis mars dernier, sept paysans camerounais, soutenus par les Amis de la Terre et l'association Sherpa, poursuivent en justice le groupe français Rougier et sa filiale camerounaise Sfid devant les tribunaux français, qu'ils accusent de "pillage illégitime de ressources forestières au détriment des populations". Objet de la plainte : "destruction de biens appartenant à autrui, faux et usage de faux, escroquerie, recel, corruption de fonctionnaires". Une première, qui pourrait sonner le glas de l'impunité des multinationales. A condition toutefois que la solidarité soit à l'œuvre entre consommateurs du Nord et travailleurs du Sud et que l'Omc ne triomphe pas sur le dos des Etats et des élus.

Anne Marchand

Contact pour cet article. [redaccess@mire.net](mailto:redaccess@mire.net)

Article publié en collaboration avec le site [www.mediasol.org](http://www.mediasol.org) « Le portail de l'économie solidaire » qui a organisé une couverture quotidienne du Sommet.

#### Non au sommet de la soumission



attac

Nous, citoyennes et citoyens, représentant plusieurs organisations membres de la Coalition mondiale contre la privatisation et la marchandisation de l'eau, avons vécu cette semaine une expérience amère.

Nous sommes venus à Johannesburg, convaincus que le droit à l'eau potable et à l'assainissement ainsi que la préservation de cette ressource vitale pour les générations futures constituent une responsabilité urgente à laquelle la communauté internationale doit répondre. En 1977 déjà, les dirigeants du monde s'étaient engagés, lors de la première grande conférence mondiale des Nations unies sur l'eau à Mar del Plata à garantir l'accès à l'eau pour tous en l'an 2000. Aujourd'hui, cet objectif semble encore loin d'atteinte.

Nous sommes inquiets que ce sommet représente une nième conférence internationale où les dirigeants politiques, tout en paraissant conscients de la réalité de la situation, refusent de prendre les mesures concrètes qui s'imposent. Pourtant, la ville de Johannesburg - et l'Afrique du Sud - qui l'accueille est le terrain de débats entourant ces enjeux qui traversent toutes les couches de la population.

Nous partageons la honte exprimée ouvertement par un représentant gouvernemental d'un pays européen lors de la seule séance plénière consacrée à l'eau et à l'assainissement.

Nous n'avons pas trouvé notre place dans ce sommet. Celle-ci aurait du être à la mesure des efforts, du sérieux et des espoirs que nous avons mis dans ce processus. L'espace accordé aux témoignages et à l'expérience des ONG qui travaillent quotidiennement avec les populations a été dérisoire. Certains sites semblent avoir été organisés pour travailler au beau milieu d'une foire commerciale dans laquelle nous n'avons rien à faire.

Nous avons aussi été choqués par le luxe du « Waterdome » occupé par des stands dont la majorité des « exposants » cherche à convaincre que « même les pauvres » doivent payer l'eau. Un tel déploiement est indécent quand 1,5 milliard d'êtres humains sont privés d'accès à l'eau et face aux graves enjeux qui traversent ce sommet dont le droit d'accès à l'eau et la privatisation de ses services ne sont pas des moindres.

Les Etats refusent à ce jour à intégrer le respect des droits humains au cadre institutionnel du développement durable (paragraphes 121, 151 et 152 du document de travail préparatoire au

sommet). Pourtant il ne peut y avoir de développement durable sans associer le respect des droits humains et la préservation de l'environnement. En 1993, la Conférence de Vienne a affirmé que tous les droits humains sont inhérents, inaliénables, universels et indivisibles.

Lors de la dernière session de la Commission des droits de l'Homme des Nations unies, cinquante deux Etats sur cinquante trois ont voté pour une résolution sur l'accès à l'eau potable et à l'assainissement : une large majorité se dégage en faveur de ce droit. C'est pour cela aussi, nous ne pouvons pas accepter que dans ce sommet une minorité de pays bloque les processus de définition du Bien commun de l'humanité. Nous appelons nos gouvernements à assumer leur responsabilité et à reconnaître formellement le droit à l'eau pour tous. Dans le cas contraire, il s'agirait d'une régression inacceptable à laquelle nous ne pouvons en aucun cas nous associer : Rio - 10, nous disons non merci. Nous dénonçons le ridicule d'un sommet tétanisé par un pays dont l'absence du président n'est pas innocente, trop occupé qu'il est à préparer des guerres par ailleurs.

Nous dénonçons l'absence d'audace des engagements politiques de ce sommet en proie au dogmatisme du marché. Les débats de la session plénière consacrés à l'eau l'ont bien montré : nous ne sommes pas les seuls à croire urgent et possible de mettre en œuvre le droit à la vie pour tous. Nelson Mandela a lancé un appel à faire de l'eau le domaine phare de la coopération pour le développement dans le monde : nous demandons aux chefs d'Etat de passer aux actes, ici et maintenant.

A ce jour, le sommet de Johannesburg n'a apporté de positif que des accords à la carte et des initiatives spécifiques pour lesquels un sommet si onéreux n'est certes pas nécessaire. Tout aussi utiles puissent être des accords spécifiques, s'y limiter revient à nier la nécessité d'une régulation mondiale fondée sur la primauté des droits humains. De tels sommets n'ont d'utilité que dans la mesure où ils permettent à la communauté des Etats de se doter d'outils visant à mettre en œuvre les conditions du vivre ensemble sur notre si petite planète pour le Bien commun de l'humanité.

A ce stade du déroulement du sommet, il est difficile de croire que la communauté des Etats ait la volonté de prendre les décisions conformes à ce Bien commun. A eux de nous prouver le contraire. Malgré la déception et l'amertume de cette première semaine, nous continuerons de notre



attac

côté à travailler d'arrache-pied pour que ces objectifs soient atteints.

Nous quittons donc le Sommet Nous restons à Johannesburg et en Afrique du Sud avec la volonté de poursuivre nos atios en faveur du droit à la vie pour tous.

Article publié en collaboration avec le site [www.mediasol.org](http://www.mediasol.org) « Le portail de l'économie solidaire » qui a organisé une couverture quotidienne du Sommet.

## **Un monde durable est possible, nécessaire et urgent**

Déclaration du Sommet Rio + 10  
Johannesburg, 26 août - 4 septembre 2002  
Par Forum parlementaire mondial

En 1992, le premier Sommet de la Terre à Rio de Janeiro (Brésil) a permis une prise de conscience internationale sur la nécessité d'en finir avec les modèles non durables de production et de consommation dans le monde. Dix ans plus tard, le second Sommet de la Terre à Johannesburg est censé analyser les progrès accomplis pour atteindre cet objectif et définir de nouvelles initiatives pour s'attaquer aux problèmes majeurs de la planète. De fait, le dernier rapport d'ensemble sur l'avenir de l'environnement publié par le PNUE des Nations unies présente un catalogue de résultats plutôt désastreux: l'état du monde est pire que jamais. Jamais il n'y a eu autant de personnes souffrant de la pauvreté, de la faim, de la destruction de l'environnement, de la guerre et de la répression.

A Johannesburg, le Sommet de la Terre réunira des dirigeants politiques ainsi que des représentants des mouvements citoyens, des entreprises et d'autres secteurs de la société, venus du monde entier.

L'enjeu est de taille. Le risque existe qu'en raison du manque d'engagement des gouvernements, en particulier des pays industrialisés, les résultats concrets du Sommet soient aussi médiocres que ceux des conférences de Monterrey et de Bali sur le financement du développement, et que l'agenda commercial prenne le pas sur celui du développement et de l'environnement. Les multinationales déploient des efforts considérables pour s'assurer que les propositions d'actions qui seront décidées à Johannesburg reflètent avant tout leurs intérêts économiques propres. Elles veulent une fois encore annihiler les processus de contrôle et de décision démocratiques. Nous rejetons fermement toute tentative de faire du

développement durable un business. Nous ne voulons pas que Rio + 10 devienne Rio - 10. De même, un échec à Johannesburg serait un échec du combat pour un monde sûr et juste. Ce combat pour la paix dépend aussi du succès de la bataille engagée pour le développement durable, la santé, un avenir décent pour toutes et tous. C'est une raison supplémentaire pour laquelle les résultats de Johannesburg seront si importants.

Voici pourquoi nous, membres du Forum parlementaire mondial, proposons 10 demandes pour Rio + 10 que nous défendrons et que nous soutiendrons dans notre travail parlementaire. La raison d'être du développement durable n'est pas la croissance économique en soi, même s'il peut contribuer à atteindre un tel but. Il a pour ambition le progrès humain, la dignité humaine, l'amélioration de la qualité de vie pour toutes et tous, l'inclusion sociale et la protection de l'environnement. Ainsi, nous avons besoin d'une vision claire, d'objectifs, de cibles et d'agendas clairs. A cette fin, il est nécessaire de

### 1. Stopper les causes de l'appauvrissement

L'amélioration des conditions de vie de toute la population du monde doit être le but premier des activités politiques et économiques. Profondément lié à cet objectif, le droit à l'éducation doit être mis en valeur. Dans nos parlements, nous nous opposons à toute mesure de privatisation des biens communs. Le libre accès aux biens publics doit être garanti. Les services publics ne sont pas à vendre; ils doivent être protégés et développés, de même que les droits sociaux. La sécurité alimentaire -qui est incompatible avec la privatisation des droits de propriété sur les semences-- constitue un droit de l'Homme. Une taxe de type Tobin sur les transactions internationales et d'autres taxes internationales (la «taxe carbone» sur les émissions de gaz, etc.) doivent être introduites afin de dégager des fonds pour éradiquer les formes les plus extrêmes de la pauvreté et pour assurer à toutes et tous l'accès aux biens publics de manière durable dans les pays en voie de développement. Il n'y aura pas de mondialisation durable sans redistribution des richesses à l'échelle mondiale.

### 2. Stopper les causes de la destruction de l'environnement - Ratifier et mettre en œuvre tous les accords et engagements internationaux sur l'environnement et le développement conclus depuis Rio

La logique de croissance (avec pour commencer l'usage irresponsable, abusif, de la terre et de l'énergie) a conduit à toujours plus de désastres



attac

d'origine humaine; il faut y mettre un terme. Le recours incontrôlé à la déforestation, aux pesticides, à la construction d'habitations et de routes ont mis en danger la survie de la planète. Le principe du pollueur payeur et le principe de précaution doivent être la base de toute régulation. Il est grand temps que les traités sur le changement climatique (Kyoto), sur la diversité biologique, la sécurité biologique et la pêche soient appliqués. C'est pourquoi, nous contribuerons à mettre la pression sur les gouvernements qui tardent à signer ces traités ou qui retirent leur signature, comme les Etats-Unis. Le Sommet de Johannesburg doit adopter l'objectif des Nations unies de 0.7 % du PIB pour l'Aide publique au développement et adopter un agenda pour sa mise en œuvre.

### 3. En finir avec la dette, s'attaquer à la spéculation financière

Le montant du service annuel de la dette des pays développés est de 200 milliards de dollars. Soit environ quatre fois l'aide officielle au développement. Ainsi, en réalité, le Sud finance le Nord. Le système actuel qui consiste à entraîner des pays entiers dans le piège de la dette, avec ses effets totalement pervers, doit être abandonné, en commençant par l'annulation de la dette des pays pauvres. Des mesures additionnelles, comme la taxe Tobin ou la suppression des paradis fiscaux, aideront également à stopper les flux de capitaux spéculatifs.

### 4. La responsabilisation des entreprises

Nous soutenons l'appel en faveur d'un cadre légal international contraignant de responsabilité des entreprises, exigeant des investisseurs privés qu'ils respectent les standards fondamentaux sur l'emploi et l'environnement définis par la législation nationale et le droit international, ainsi que la mise en place d'un mécanisme de vérification indépendant. Un premier pas dans cette direction serait l'obligation de publier les performances sociales et environnementales ainsi que le renforcement des directives existantes en la matière. De plus, tous les accords multilatéraux sur l'environnement (MEAs) devraient contenir des clauses sur l'utilisation des ressources naturelles et le contrôle des investissements. Des codes de conduite volontaires ne sont pas suffisants pour garantir les droits des citoyens et des communautés comme les devoirs des entreprises. Johannesburg devrait être l'occasion de lancer des négociations sur un tel accord-cadre international.

### 5. Subordonner l'OMC

Plutôt que d'accorder de nouvelles compétences à l'Organisation mondiale du commerce, il faut modifier profondément son fonctionnement. L'OMC ne devrait pas être compétente dans de nouveaux domaines comme l'investissement, les marchés publics, la concurrence et les services publics, en particulier la santé et l'éducation. Le bien trop puissant Organe de règlement des différends devrait être subordonné aux décisions d'autres organisations multilatérales en charge des droits sociaux, environnementaux et humains. Il est nécessaire de créer un nouveau cadre international et de reconnaître une nouvelle hiérarchie des normes internationales sous le contrôle des Nations unies, afin que l'OMC ne puisse outrepasser les règles des MEAs. Le commerce devrait être au service des objectifs sociaux, respecter les priorités environnementales et sanitaires de la communauté internationale, et non l'inverse. En aucun cas, le vivant ne doit être transformé en marchandise.

### 6. Générer l'égalité des genres et les droits des minorités

L'égalité entre hommes et femmes est encore loin d'être reconnue. Il est également nécessaire d'améliorer les droits des minorités ethniques. Cela doit faire partie intégrante des politiques de développement. L'évaluation de l'impact sur l'égalité des genres doit devenir une clause obligatoire de tous les accords internationaux, afin de s'assurer que le développement contribue à réduire les inégalités entre hommes et femmes.

### 7. Mettre fin à la guerre et à la militarisation

La menace terroriste est réelle et doit être combattue. Mais on ne saurait y répondre en accentuant la spirale de la militarisation et en s'attaquant au nom de l'antiterrorisme aux libertés démocratiques. Le développement durable exige que les conditions d'une paix durable soient réunies dans les régions déchirées par de violents conflits, que les inégalités soient combattues et les droits démocratiques renforcés. La logique de «globalisation militaire» ne saurait répondre à ces objectifs essentiels. La communauté internationale doit favoriser les solutions politiques aux conflits, sous l'égide des Nations unies et dans le respect des résolutions du Conseil de sécurité. Le droit d'ingérence pour défendre les peuples opprimés doit être limité et régulé par la Cour pénale internationale. La vente d'armes et l'aide militaire doivent également être limitées.



attac

#### 8. Garantir le droit à la culture et à la diversité linguistique

Il ne peut y avoir d'auto-développement sans le respect pour tous les peuples de leur héritage propre. Tout comme la biodiversité, la diversité culturelle et linguistique doit être préservée au niveau planétaire. Aujourd'hui, environ la moitié des 6.000 langues parlées dans le monde est menacée. Durant les trois derniers siècles, les langues ont disparu de manière dramatique et ce à une vitesse croissante, en particulier sur le continent américain et en Australie.

#### 9. Garantir l'accès gratuit à l'eau

L'accès à l'eau potable est l'un des besoins humains les plus fondamentaux. Or, cet accès devient de plus en plus aléatoire ou coûteux non seulement dans des pays du Sud soumis à des conditions climatiques difficiles, mais aussi dans des pays du Nord qui subissent, notamment, à une pollution croissante des nappes phréatiques et des rivières. Dans ces conditions, la privatisation de l'eau ou de sa gestion a des conséquences particulièrement dommageables pour les populations. L'eau potable est une ressource essentielle et non une valeur commerciale. C'est pourquoi elle ne peut être

l'objet de profit. Nous nous opposons à ce que soient laissés aux intérêts privés l'eau et les services relatifs à l'eau.

#### 10. Le développement durable ne peut pas être privatisé

Les Partenariats public-privé, que l'on appelle également «Propositions de type II», ne sont pas une solution aux problèmes du développement durable. Le Sommet Rio + 10 devrait se conclure par un engagement ferme sur des accords politiques incluant des calendriers et des plans d'action intergouvernementaux. Ceci est la seule manière d'assurer notre avenir. Nous avons besoin de communautés humaines durables, et non pas de profits durables pour les entreprises.

Contact pour cet article.

La déclaration a été préparée par le Réseau parlementaire international initié à Porto Alegre. Les signataires ne sont pas nécessairement membres de ce réseau. Des signatures continuent à arriver. La coordination de cette initiative est assurée du Parlement européen. Déjà plus de 300 signataires.

Contact: [parlint-secretariat@ras.eu.org](mailto:parlint-secretariat@ras.eu.org)

### **Vous avez rendez-vous avec ATTAC**

Intéressé(e) par un rendez-vous il suffit de cliquer sur <http://attac.org/indexfr> puis de choisir « ATTAC dans le Monde » « Rendez-vous avec ATTAC » pour en obtenir les détails.

-- Vendredi 06  
BELGIE Belgique : Namur  
DANMARK : Kobenhavn

-- Samedi 07  
BELGIQUE BELGIE: Namur  
FRANCE: Dieppe  
SVERIGE: Stockholm

-- Dimanche 08  
BELGIQUE BELGIE: Namur  
FRANCE: Dieppe – Montpellier – Cormoranche en Bugey

-- Lundi 09  
FRANCE: Mont de Marsan – Ganges – Clisson - Rouen

-- Mardi 10  
AUSTRIA: Wien  
FRANCE: Foix – Chalons en Champagne

(\*) [coordinat@attac.org](mailto:coordinat@attac.org) est l'adresse de secrétariat international des bénévoles qui coordonnent une équipe de 700 traducteurs répartie sur toute la planète. Vous aussi vous pouvez participer. Il suffit de les contacter en précisant votre (ou vos) langue maternelle et les langues depuis lesquelles vous pouvez traduire. Le travail de traduction est basé sur le volontariat et ne vous engage pas à répondre à toutes les demandes tout le temps. Vous travaillez à votre rythme et en fonction de vos intérêts.

